

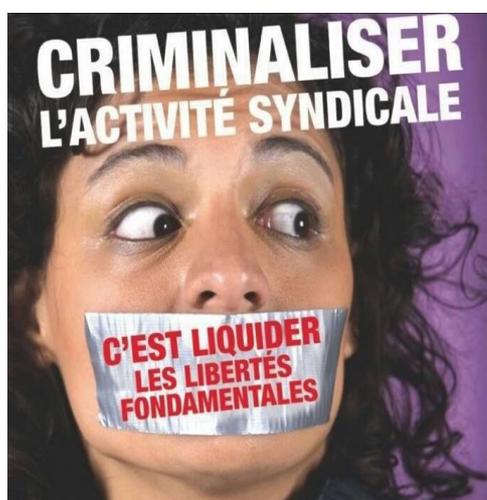


Olivier Clément est le secrétaire général CGT de l'entreprise ascensoriste Thyssenkrupp.

Durant le confinement, le syndicat CGT Thyssenkrupp a publié un tract pour dénoncer l'attitude de l'employeur et appeler les salariés à utiliser leur droit de retrait.

Afin de contrer cette action, la direction de l'entreprise a décidé de licencier Olivier Clément et de l'assigner au tribunal pour diffamation.

Il est convoqué au Tribunal de Police mardi 22 Septembre.



La répression antisyndicale, la discrimination syndicale et collective, ça suffit !

Salariés du public et du privé, retraités, sans emploi, syndiqués et non syndiqués.... Nous devons tous protéger nos droits et refuser que le gouvernement et le patronat étouffent la parole et les revendications des salariés.

Mardi 22 septembre 2020, un rassemblement de soutien est organisé à partir de **13h30 devant le Tribunal de Police**, 154 bd du maréchal Leclerc à Toulon.